



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MOTION

Imposition des fonds d'investissement spécialisés immobiliers luxembourgeois

Groupe politique CSV  
Dépôt : Laurent Mosar  
Date : 22 septembre 2020

La Chambre des Députés,

Constatant que certains types de fonds d'investissement, tels les fonds d'investissement spécialisés ont été détournés de leur raison d'être et ont ainsi servi à un certain nombre de résidents fortunés luxembourgeois de structurer leur patrimoine familial immobilier afin d'échapper à une imposition correcte des revenus générés par lesdits immeubles via leur mise en location voire leur aliénation,

Considérant qu'il existe une volonté commune parmi les groupes et sensibilités politiques de la Chambre des Députés de mettre le plus vite possible fin à cette situation qui aboutit à une injustice fiscale criante et à une concurrence déloyale parmi les acteurs du marché immobilier,

Invite le Gouvernement,

à adapter les dispositions légales afférentes aux fins d'aboutir à une imposition transparente des résidents luxembourgeois associés / actionnaires de fonds d'investissement pour la partie des revenus générés via la mise en location / vente de biens immobiliers situés au Luxembourg,

à saisir la Chambre des Députés du projet de loi afférent dans les plus brefs délais avec comme objectif ultime l'entrée en vigueur d'un dispositif légal « anti-abus » avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021

L. MOSAR

David WAGNER

S. CLEMENT

G. Biberien

S. Flesch